

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

InVS
Institut de veille sanitaire

Décision n° 25-DG-2015 du 3 février 2015 portant délégation du directeur général de l'Institut de veille sanitaire au directeur général adjoint

NOR : AFSX1530116S

Le directeur général de l'InVS,

Vu les articles L. 1413-8 et L. 1413-10 du code de la santé publique définissant les compétences du directeur général de l'Institut de veille sanitaire ;

Vu l'alinéa 8 de l'article R. 1413-12 dudit code, qui prévoit que le directeur général « peut déléguer sa signature à ceux de ses collaborateurs qui exercent une fonction de direction au sein de l'Institut de veille sanitaire » ;

Vu le décret du 17 juillet 2014, portant nomination de M. François BOURDILLON comme directeur général de l'Institut de veille sanitaire ;

Vu l'arrêté du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en date du 30 janvier 2015, détachant M. Martial METTENDORFF à l'Institut de veille sanitaire en tant que directeur général adjoint, à compter du 1^{er} février 2015 ;

Vu les missions de l'InVS, décrites aux articles L. 1413-2 et suivants du code de la santé publique et par les décrets d'application de la loi n° 98-535 du 1^{er} juillet 1998 modifiée ;

Vu la décision 21-RH-2015 du 2 février 2015, portant nomination de M. Martial METTENDORFF comme directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire, à compter du 1^{er} février 2015,

Décide :

Article 1^{er}

M. Martial METTENDORFF, directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire, reçoit délégation permanente à effet de signer, au nom du directeur général de l'Institut de veille sanitaire, les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article L. 1413-9 du code de la santé publique.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 3 février 2015.

Le directeur général,
Dr F. BOURDILLON